

MASTER 1 DROIT ET SCIENCE POLITIQUE DEMANDE DE DEROGATION A LA SESSION UNIQUE

Faculté de droit et science politique

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Les examens se déroulent en SESSION UNIQUE. Par conséquent, aucune session de rattrapage ne peut être organisée sauf dérogation accordée, au vu de circonstances exceptionnelles, par le Directeur de la composante. C'est ainsi que les étudiants n'ayant pas validé le semestre concerné et qui ont été dans l'incapacité de se présenter à une ou plusieurs épreuves durant les examens en raison des circonstances suivantes :

- Hospitalisation;
- Décès ou obsèques d'un membre proche de la famille survenus pendant la période des examens ;
- Convocation à un concours

Ont la possibilité de demander une dérogation à la session unique qui leur permettra de bénéficier d'épreuves de remplacement organisées à l'issue des résultats de l'année, soit fin juin / début juillet. La dérogation n'est pas accordée de plein droit et peut toujours être refusée par le Directeur de la composante.

ATTENTION! Seuls les étudiants ayant obtenu un avis favorable à cette demande de dérogation et n'ayant pas validé leur année seront autorisés à bénéficier des épreuves de remplacement. En effet, aucun examen ne sera organisé pour les étudiants ayant réussi à compenser les deux semestres malgré leur(s) absence(s).

N° ÉTUDIANT :	
(La demande devra être transmise à la gestionnaire pédagogique <u>dès la publication des résultats du</u> <u>semestre 1 et au plus tard le 23 mars</u> . Les demandes hors-délai ne seront pas acceptées)	
 Indiquer dans le tableau ci-dessous <u>l'épreuve ou les épreuves concernée(s)</u> et <u>la date</u> : 	
•	-
-	-
•	
 Indiquer le motif de l'absence en cochant la case correspondante : Hospitalisation (joindre un certificat d'hospitalisation) Décès ou obsèques d'un membre proche de la famille survenus pendant la période des examens (joindre un certificat de décès) Convocation à un concours (joindre la convocation) 	
Fait àleleSignature de l'étudiant,	
Demande reçue le :	

Fait à Pessac, le.....

Bureau Master 1 Droit et Science Politique